



*Communiqué  
Pour diffusion immédiate*

## ***Tourisme Cantons-de-l'Est signe la Charte des Paysages estriens***

*Sherbrooke, le 16 mai 2007 – Monsieur Jacques Robidas, président de Tourisme Cantons-de-l'Est a signé, ce matin, au nom de son organisme la Charte des Paysages estriens lors d'une conférence de presse conjointe avec le Comité du patrimoine paysager estrien et la Conférence régionale des élus de l'Estrie.*

*Pour Tourisme Cantons-de-l'Est, la préservation des paysages est essentielle, elle représente la base de l'offre touristique. Dans le nouveau Plan de développement 2007-2012 qui sera déposé lors de l'Assemblée générale annuelle le 5 juin, il est spécifié que la qualité de nos milieux est notre premier atout. L'attractivité de la région passe par un environnement naturel sain, des paysages intacts et un milieu humain riche.*

*Plus que des vœux pieux, TCE s'engage dans son Plan de développement à jouer un rôle de leader en incitant toutes ses entreprises membres, les municipalités et les organismes à souscrire à la Charte des paysages estriens et à son guide de bonnes pratiques. « Le plan indique une direction pour mettre en valeur nos paysages. C'est un mouvement que l'on amorce en vue de préserver notre environnement pour nous et nos visiteurs. » de dire Jacques Robidas.*

**- 30 -**

**Source :** *Danie Béliveau  
Relations de presse*



*819 820-2020 / 1 866 963-2020*  
*db@atrce.com*



20, rue Don-Bosco Sud  
Sherbrooke (Québec)  
Canada J1L 1W4  
Tél. : (819) 820-2020  
Tél. : 1 866 963-2020  
Télééc. : (819) 566-4445